

FAQ sur Interception légale

Comment les solutions Cisco destinées aux fournisseurs de services répondent-elles aux besoins d'interception légale ?

La plupart des pays ont besoin de l'interface de transfert entre le fournisseur de services et les forces de l'ordre pour respecter les normes d'interception légales reconnues à l'échelle mondiale.

L'équipement réseau du fournisseur de services Cisco peut fonctionner en tant que point d'accès d'interception (IAP) au sein du réseau du fournisseur de services, mais ne prend pas directement en charge l'interface de transfert aux services de détection et de répression. L'architecture Cisco Service Independent Intercept (SII) nécessite un dispositif de médiation de l'un des partenaires tiers de Cisco pour la gestion des autorisations d'interception légales, la mise en service de l'interception au sein du réseau et la présentation des informations interceptées aux services de police dans le format approprié.

Les éléments de réseau Cisco basés sur l'architecture SII, combinés à un dispositif de médiation d'un partenaire tiers, répondent aux exigences d'interception légale pour l'interface de transfert entre le fournisseur de services et les services de police pour la plupart des normes d'interception légales reconnues.

Pour plus d'informations sur les exigences d'interception légale dans divers pays, voir :

- [États-Unis: Loi sur l'assistance aux communications pour l'application des lois](#)
- [Canada: Ministère de la Justice Accès légal FAQ](#)
- [Royaume-Uni: Loi de 2000 sur la réglementation des pouvoirs d'enquête](#)
- [Pays-Bas: Télécommunications de 1998](#)

Comment fonctionne l'architecture d'interception légale de Cisco ?

En réponse aux exigences de prise en charge de l'interception légale pour ses clients fournisseurs de services, Cisco a développé l'architecture SII (Service Independent Intercept). L'architecture SII offre des interfaces ouvertes et bien définies entre l'équipement Cisco faisant office de point d'accès d'interception de contenu (IAP) et le périphérique de médiation. La nature modulaire de l'architecture SII permet au fournisseur de services de choisir le périphérique de médiation le plus approprié pour répondre aux exigences spécifiques du réseau et aux exigences régionales basées sur des normes pour l'interface avec la fonction de collecte des services de détection et de répression.

L'architecture Cisco SII est normalisée dans la [RFC 3924](#) d'information et est prise en charge par les partenaires de Cisco pour les périphériques de médiation d'interception licites et par d'autres fournisseurs d'équipements.

Où dois-je adresser mes demandes de renseignements?

Contactez votre représentant Cisco pour obtenir des informations sur les fonctionnalités de la solution.